



ROTARY CLUB DE BEYROUTH

Club Doyen du District 2452



LE BULLETIN

Volume 91 N°33
Année Rotarienne 2021 – 2022

Réunion du Lundi 7 Mars 2022

Président du R.I. :	Shekhar Mehta
Gouverneur du District :	Ashot Karapetyan
Délégué du Gouverneur :	David Zein
Assistant du Gouverneur :	Ghada Ayoub
Président du RC Beyrouth :	Aïda Cherfan
Secrétaire du RC Beyrouth :	Mounir Douaidy

Devise du Président du RI pour l'année 2021-2022 : « **Servir pour Changer des Vies** »

Thème du District 2021-2022 : « **Rotary Responds with Peace** »

LE PROTOCOLE

Ont assisté à la réunion

20 Rotariens

ABBOUD Nabil (PP)	CODSI Reine (PP)	Gharzouzi Gaby	MEOUCHY Rita (PN)
ARIS Toufic (PP)	DOUAIDY Mounir	KALDANY Savia (PP)	NASR Labib
BOULOS Rosy	EL SOLH A. Salam (PP)	KANAAN Mona (PP)	NASR Samir
CATAFAGO Sélim (PP)	FATTE Maïssa	MAHMASSANI Malek (PP)	SALLOUM Zalfa
CHERFAN Aïda (P)	GHANDOUR Misbah	MENASSA Camille (PP)	TARAZI Roger (PP)

Rotariens visiteurs

PP Mira El Khalil, IPP Imane Jaffal du RC Tyre Europa.

Les Invités

- Pr Fadi Comair, notre conférencier
- M. Fouad Touma, invité de PP Reine Codsi.

Annonces

Prochains évènements du Club

- Lundi 14 mars à 13h30 - Réunion Statutaire de Camaraderie en présentiel à l'hôtel Palm Beach ; nous souhaitons que le prix du dîner du 29 mars soit payé de jour-là, et ce, afin d'éviter tout encombrement lors de la soirée Anniversaire. Merci d'avance ;
- Mardi 29 mars à 20h - Célébration du 90^{ème} Anniversaire du Rotary Club de Beyrouth au Maillon, Centre Sofil ;
- Lundi 11 avril à 17h30 - Conférence virtuelle du Dr Eid Azar, infectiologue, sur 'Effet du Covid19 sur la mère et l'enfant'.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE

Aïda Cherfan a présidé cette réunion statutaire en ligne qui accueillait le Professeur Fadi Comair pour une conférence sur la construction du Barrage de la Renaissance - GERD - et ses implications internationales. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, la présidente a rapidement fait les annonces des prochains évènements du Club.



Elle a ensuite cédé la parole à notre camarade Samir Nasr qui a présenté le Professeur Comair, ancien président du conseil d'administration de l'Autorité Nationale du fleuve Litani, puis directeur général des ressources hydrauliques et électriques au Liban, actuellement Directeur de l'EEWRC (*Energy, Environment, Water and Research Center*) de la *Cyprus Institute*. (CV en Annexe)

Dans sa présentation le Professeur Comair a traité en grande partie la problématique du fleuve du Nil suite à la construction du barrage de la Renaissance par les autorités éthiopiennes ainsi que les Projets de Sortie de Crise.



LA PROBLEMATIQUE DU GERD

Après maintes tentatives de négociations stériles, les pays riverains, à savoir, l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan, se trouvent actuellement dans une impasse devant l'évidence de la construction du barrage de la Renaissance. Il est donc nécessaire de lancer un processus de médiation et d'appliquer le concept de l'hydro diplomatie.

Il faudra prendre en considération :

1. La démographie galopante de ces trois pays riverains qui est liée à la demande en eau.
2. Le besoin de ces pays en énergie, d'où l'idée du Nexus dans lequel nous retrouvons la préservation de l'écosystème.
3. Le débit qui varie tout le long de son parcours et qui doit être par conséquent étudié sans les scénarios du changement climatique.
4. Le barrage est actuellement une évidence. Le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique. Capacité de stockage : 74 milliards de m³ d'eau.

Son réservoir couvre 1874 km². L'objectif de ce barrage n'est pas uniquement l'alimentation en eau mais également la production d'une énergie hydroélectrique de l'ordre de 6500 mégawatts.

L'Éthiopie peut se suffire largement de 3000 mégawatts ; le reste de l'énergie pourra être vendu aux pays qui se trouvent dans le bassin du Nil blanc. Ce barrage était prévu, à la base, pour stocker uniquement 17 milliards de m³ d'eau.

Ce barrage a été conçu pour imposer une politique unilatérale de l'eau dans la région (Doctrine de Hermon) qui prône la souveraineté totale du pays sur le bassin transfrontalier.

L'Égypte n'était pas contre ce projet ; elle estimait un stockage de 7 milliards de m³ d'eau. Mais l'Égypte est un désert et reste très vulnérable en matière d'eau. La zone habitée ne représente que 7% du territoire qui compte 120 millions d'habitants, avec seulement 4 millions d'hectares pour assurer l'alimentation de la population égyptienne. L'Égypte dépend à 98% du Nil et ce pour assurer 570 m³ d'eau par habitant annuellement. Le déficit est comblé par la réutilisation intensive des eaux usées.

Plusieurs interventions et médiations ont eu lieu de la part du Secrétaire du Trésor des États Unis, de la Banque Mondiale et de l'Union Africaine, mais sans résultat. Le GERD est un barrage problématique pour le Soudan et pour l'Égypte.

LES PROJETS DE SORTIE DE CRISE

Il faut se baser sur une médiation de la part des Nations Unies, de l'Union Européenne et de l'UNESCO. Le plan de sortie de la crise doit reposer sur le concept de l'hydro diplomatie et le Nexus : L'hydro diplomatie consiste à ramener le projet aux ingénieurs des 3 pays concernés ; changer ensemble les bases de données et présenter des scénarios :

- * Adopter simultanément les objectifs du développement durable commun aux 3 pays : Eau, Énergie et Alimentation.
- * Se baser sur la Convention des N-U de 1997 qui prône le partage équitable et l'utilisation raisonnable de l'eau. D'ailleurs c'est la Convention de l'Europe de 1992 qui gère tous les bassins transfrontaliers européens (Rhin, Danube, Rhône, ...) et dont le secrétariat se trouve à Genève.

Les ingénieurs devraient appliquer un plan opérationnel du GERD en proposant un plan de remplissage sur 7 ans pendant les périodes de crues. Ces pays devraient adhérer à la convention des Nations Unies et se baser sur la science et non sur la politique afin que ce barrage puisse générer des bienfaits économiques et politiques.

J'avais d'ailleurs soumis à Antonio Guterres, Secrétaire Général des NU, une feuille de route comme plan de sortie de crise qui pourrait être appliqué.

La Présidente Aïda Cherfan a vivement remercié le Professeur Comair pour son excellente présentation et une session questions/réponses a immédiatement suivi :

Question de Samir Nasr :

Y a-t-il une place pour les solutions raisonnables au sein de la lutte entre les rapports de forces qui semblent être prédominants ?

Réponse : Il faut absolument ramener le problème au processus technique. La manne gazière de l'Égypte est énorme. L'Éthiopie a besoin d'exporter de l'énergie pour renflouer son économie. Cependant elle pourrait renoncer au concept de souveraineté et préserver l'écosystème du Nil bleu.



Question de PP Nabil Abboud :

Quelle est la position des E.U. vis-à-vis de cette problématique ? À qui profite le crime ?

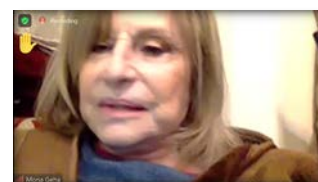
Réponse : Les E.U. ont soumis un excellent projet de sortie de crise qui a été décliné. Le problème est hydrologique / écologique / scientifique. Il est lié au cycle de crues et d'étiages avant d'être politique.



Intervention de la PP Mona Kanaan :

Vous avez été notre conseiller lors du Méga Projet de l'Eau du Rotary au Liban ; je souhaite vous informer que nous avons réalisé, au RCB, un GG pour l'assainissement de 11 prisons libanaises ; ce projet tire à sa fin.

Réponse : Je vous félicite et je félicite toute l'institution du Rotary pour cette initiative. Je déplore toutefois la position stagnante du Liban dans ce domaine. Par exemple, Chypre est actuellement responsable du Climate Change Initiative dans toute la région.



Question de PP Sélim Catafago :

Est-ce qu'une étude de l'évaporation de cette eau stockée a été entreprise ? N'est-il pas possible de créer une commission des Eaux du Nil ? Exemple du Mekong River.

Réponse : Malheureusement, l'évaporation de l'eau n'a pas été étudiée ; et cette question aura des conséquences graves ; avec la salinisation des eaux, on risque de perdre le Nil bleu aussi. La création d'une nouvelle gouvernance institutionnelle de l'eau du Nil est impérative. Plusieurs tentatives de différents bords ont été déclinées, il est vrai, mais l'Égypte ne fera pas la guerre de l'eau.



Question de SH Mounir Douaidy :

Y a-t-il un rôle israélien dans ce conflit ?

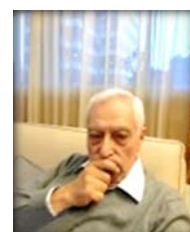
Réponse : Bien sûr ; c'est l'application de la militarisation de la gestion de l'eau. D'autre part, la Turquie fait de même pour le Tigre et l'Euphrate.



Question de Gabriel Gharzouzi :

Certains rapports ont démontré que si ce barrage subissait une catastrophe naturelle ou même une brèche dans sa structure, la capitale du Soudan serait noyée ? Où va le surplus d'eau ?

Réponse : En effet ; jusqu'à présent aucune commission de contrôle n'a pu avoir accès aux plans de ce barrage... Quant au surplus d'eau, il servira à remplir 3 autres barrages qui seront construits incessamment. Ceci mènera à l'asphyxie de l'Égypte.



Question de P Aïda Cherfan :

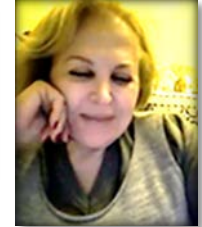
Cette énorme construction est passée inaperçue pendant toutes ces années ?

Réponse : Elle a été opérée pendant les 10 années instables par lesquelles l'Égypte a passé sous la présidence de Moussawi. Toute la population éthiopienne a contribué à la construction de ce barrage qui a coûté 4 milliards de dollars.

La première solution que j'ai proposée aux égyptiens était d'adopter la loi internationale (ratifier la convention des N.U. de 1997). Nous avons fait de même au Liban lors de notre conflit avec la Syrie au sujet du fleuve Wazzani. D'ailleurs nous avons tenté de faire un projet de stockage de 850 millions de m³ d'eau nationale car notre eau sous-terrainne est en très faible quantité.

Bien entendu en raison de la corruption ce projet, qui aurait été achevé en 2010 et qui aurait par la même occasion résolu le problème de l'électricité, n'a jamais abouti...

Intervention de PP Reine Codsi :
Merci Fadi pour cette belle présentation ; je souhaite rappeler à tous les présents que Fadi a fait partie du RCB pendant quelques années.



Intervention de PP Mira El Khalil :
Cette magnifique présentation devrait être faite en langue anglaise afin d'impliquer un auditoire plus large.

Le Professeur Fadi Comair a vivement remercié la PP R, Codsi de son invitation et a promis d'envoyer le PowerPoint de la présentation en langue anglaise au RCB.

La réunion s'est achevée à 18h50.

ANNEXE - CURRICULUM VITAE DU PROFESSEUR FADI COMAIR

Fadi Georges Comair est diplomate de l'eau (DWRE) de l'American Academy of Water (AAWRE) et négociateur international spécialisé dans la région du Moyen-Orient. Il est membre de l'Académie des sciences de la France d'outre-mer et de l'Académie de l'eau en France.

Il est diplômé de l'Université du Texas et de l'Université de Harvard, de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et de l'Université Claude Bernard Lyon I, avec un doctorat en énergie.

De 1987 à 1993, il a été Chef de Département au CERIB en France.

En 1993, il a été nommé président du conseil d'administration de l'Autorité nationale du fleuve Litani, puis directeur général des ressources hydrauliques et électriques au Liban, directeur de l'Institut de recherche sur l'eau, l'énergie et l'environnement à l'Université Notre Dame et a été professeur à New Université d'York.

Il est Président de MEDURABLE, association qui œuvre dans le domaine du développement durable, Président d'Honneur du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), Vice-Président du Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les Savoir-faire dans le Secteur de l'Eau (SEMIDE) et membre de la Commission de l'eau et des établissements humains de l'UNESCO.

M. Fadi Comair est Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite. Un article publié

